



Récapitulons

Formation Spécialisée

Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

29 avril 2025

DRFIP 44

Dans [sa liminaire](#), la CGT est revenue sur le contexte politique, avec un budget qui impacte fortement l'action publique. Cet état financier n'est pas dû à des dépenses exagérées des ministères mais bien aux recettes amputées et aux cadeaux fiscaux innombrables aux entreprises pour répondre à « la politique de l'offre ». La CGT a rappelé le gel de nos rémunérations, la fonte des effectifs et, comme résultante, un moral en berne pour les collègues.

SUIVI DES ENGAGEMENTS ET DÉLIBÉRATIONS

Un point des engagements décidés en formation spécialisée depuis un an a été examiné comme à chaque séance. Cet exercice permet un suivi partagé des actions de la FS.

POINT DE SITUATION BUDGÉTAIRE 2025

Les budgets sont maintenant établis. Nous constatons une **baisse des enveloppes en global de 10,23 % par rapport à l'an passé**, aussi bien au niveau mutualisation régionale où nous avons 35 338 € que pour l'enveloppe DRFIP 44 à 109 941 €. La DRFIP 44 va pouvoir débloquer un certain nombre d'actions en cours.

PRÉSENTATION DE LA NOTE D'ORIENTATION MINISTÉRIELLE SANTÉ AU TRAVAIL

- Renforcer la prévention primaire pour éviter les risques.
- Prévention secondaire : prendre des mesures quand le risque est identifié.
- Prévention tertiaire : mise en place de mesures réparatrices post incident ou accident.
- Renforcer le recrutement des médecins et autres acteurs de santé, faire monter en charge l'infirmière santé au travail pour suppléer le médecin, améliorer la formation de l'assistante de prévention.
- Bien articuler la prévention avec la Formation Spécialisée.
- Faire un bilan qualitatif global fin 2026.
- Faire vivre la démarche de prévention en intégrant mieux le DUERP et en tirant des actions. Mieux suivre les accidents pour

améliorer la prévention. Développer la formation, notamment les gestes qui sauvent, évacuation incendie. Déployer la sensibilisation au risque santé mentale.

- Assurer la sécurité des agent·e·s : agressions, amiante...)
- Prévention « fortes chaleurs », mobilité douce en lien avec le risque climatique.

Reste à voir ce que l'on peut mettre en place en local en deux ans !

FICHES ACTION

Propositions d'actions :

- Deux interventions d'une formation théâtrale « sur le vivre ensemble » dans le but d'améliorer la communication dans les équipes et éviter de créer des tensions ;
- Mise en place d'une action de sensibilisation au handicap à destination des cadres. Formation avec des mises en situation qui a déjà été menée avec des retours très positifs. La formation est ouverte aux ad·joint·e·s ; La CGT remarque que les obstacles ne sont pas forcément au niveau de l'équipe de travail mais au niveau des contingences de la direction (accessibilité, transport domicile-travail et locaux). La question des handicaps non visible doit aussi être prise en compte. La Direction entend être très incitative, voire directive pour les inscriptions. On part sur 4 séances, deux à Nantes, deux à Saint Nazaire.
- Formation « éveil musculaire » pour la BILI pour éviter les accidents ;
- Pause de filtres solaires sur les baies vitrées du SGC Saint Herblain. Après expertise de l'ISST, feu vert pour les tra-

vaux.
Ces quatre actions sont validées.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF QUALI-SOCIAL

La demande de consultations psychologiques a beaucoup augmenté après le COVID, ce qui a fait dépasser le seuil marché public de 40 000 €. Un marché pour un contrat de 4 ans a donc été signé avec l'organisme « Qualisocial » qui a un réseau de 900 psychologues dont 200 psychologues du travail. Tout se faisant par téléphone, c'est très apprécié dans les déserts médicaux. Mais nous n'avons aucun retour sur qui sont les psychologues de Qualisocial, leur formation, leur expérience... Et impossible de choisir son professionnel.

Deux lots pour ce marché :

- lot n°1 pour consultations en souffrance au travail ou confronté à un incident grave / traumatisant
- lot n°2 : pour les cas de conflit au travail, ambiance travail dégradée

Il est possible de prendre RDV en direct ou de passer par le médecin de prévention. Après la première consultation, les suivantes sont avec le même professionnel.

D'autres prestations en soutien psychologique existent, sur Amélie, Mon soutien psy où il est possible d'avoir jusqu'à 12 consultations par an. Sauf qu'il y a peu de place, que le coût des consultations est élevé et mal pris en charge par la Mutuelle.

<https://monsoutienpsy.ameli.fr/recherche-psychologue> Il y a aussi un numéro Vert <https://ulyse.dgfiip/53578-refonte-conditions-de-vie-au-travail>

Cette augmentation de la demande de recours aux psychologues est très instructive sur la période que nous traversons, le Covid n'explique pas tout, si ce n'est peut-être la prise de conscience de la maltraitance subie au travail. Il y a aussi une nette dégradation des conditions socio-économiques et l'écrasement de nos salaires face à l'inflation y contribue, l'instabilité permanente au sein de notre administration aussi. Et si n°1 semble partager à 200 pour 100 l'orientation austéritaire, personne n'est dupe sur les conséquences pour les salarié-e-s, que l'on croit au chantage à la Dette ou que l'on le combatte.

Cette multiplication des dispositifs, psys sont comme des béquilles pour faire face aux difficultés créées par le travail ! Or les conditions de travail se dégradent continuellement, générant

de la souffrance, notamment psychologique. Les consultations psy, c'est un donc emplâtre sur une jambe de bois. Du palliatif face à une dégradation constante du travail.

La CGT a rappelé l'accumulation subie par les agent-e-s : cascade de fusions, réorganisations, règles de gestion RH, objectifs individuels et collectifs fluctuants, entassement dans les locaux, applis informatiques trop souvent défectueuses, RGP, suppressions d'emplois, salaires, carrières...

N°1 ne nie pas que les réorganisations ont un impact (sauf qu'il semble ignorer que ces changements ne font que dégrader notre travail...). N°1 soutient que la direction accompagne bien les réorganisations... forme les managers, s'adapte aux contraintes... Un bel exemple de déni !

La CGT a rappelé au directeur, à titre d'illustration, qu'il n'avait aucune obligation de fusionner les SIE nantais. Réponse : « j'assume ». Bref il assume d'augmenter la souffrance au travail !

La CGT a demandé une communication claire à l'ensemble des collègues sur tous ces dispositifs.

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Pour cette séance, seul le tableau statistique de recensement est fourni. Contrairement à la coutume, les fiches de déclarations d'accident n'ont pas été fournies. La Direction affirme répondre aux directives de Bercy. Le président va demander confirmation à la Centrale sur le niveau d'information requis. Les représentant-e-s du personnel ont voté un vœu pour que les fiches accidents soient à nouveau transmises aux représentant-e-s du personnel.

REGISTRE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET FICHE DE SIGNALEMENT

Nous constatons un nombre croissant de signalements, **sans pouvoir déterminer si c'est en raison du déploiement du nouveau logiciel Signal-FIP ou si c'est lié à une augmentation des tensions**. La question de l'anonymat des signalements pose toujours question. Cela ralentit la transmission des données aux représentant-e-s du personnel. L'appli n'a aucune souplesse, ni pour l'agent ni pour l'assistante de prévention (AP). Toute saisie est définitive. Cependant, nous avons besoin d'un minimum de contexte sur l'incident pour envisager une réponse préventive. Le guide précise que l'assistante de prévention doit nous communiquer un résumé. La réponse de l'AP est que sa tâche est

contrainte par l'applicatif... elle préfère transmettre en fin de traitement, une copie anonymisée du signalement. De ce fait, certaines fiches ne sont toujours pas transmises aux membres de la Formation Spécialisée.

FICHES DE SIGNALEMENT

8 nouveaux signalements depuis la dernière session de la FS, 4 sont en cours de traitement à ce jour. Globalement, pour les signalements externes, il s'agit d'insultes, de menaces et agressions verbales.

La Direction écrit systématiquement à l'usager pour le mettre en garde contre tout nouveau comportement inapproprié. La ligne est tolérance zéro pour les agressions verbales. Elle fait un signalement art 40 au procureur de la République en cas de menaces ou de récidive en matière d'insulte, tout en accompagnant l'agent·e concerné pour porter plainte.

POINT IMMOBILIER

Sur les projets en cours (Chateaubriant, AJV, Pressensé et Nantes Amendes/Versailles) :

Les commissions immobilières sont prévues les 12 et 27 mai. **Pour les concernés et concernées, remontez-nous vos observations d'ici là.**

SUIVI DU PAP 2025

- Prévention risque amiante : plan affichage et information terminé.
- Risque Radon à l'atelier de Cambronne.
- Compte rendus des exercices incendie effectués en cours – nombre d'exercices en hausse.
- Affichage en cours sur les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS).
- Suivi des conditions de travail, sécurité, ambiance thermique...

Ce Plan Annuel de Prévention devient un vrai fourre tout, on y retrouve même une rubrique « attractivité » et concernant l'item « parcours professionnel et mobilité interne », les dernières évolutions avec l'affectation au choix et au fil de

l'eau des A va à l'encontre de la prévention des risques.

POINTS DIVERS

Retour sur la **médiation de projet au CGR** : la direction propose de prendre le temps pour avoir des retours sur le déploiement d'Ocapi. **La CGT a attiré l'attention de la direction** sur la bascule vers le logiciel Ocapi. Le CGR 44 gère plus de 700 000 pensionné·e·s de l'État et le lancement est douloureux depuis la bascule du 03 avril. C'est déjà la catastrophe pour la compta, qui est fortement impactée par les premiers bugs, notamment sur les oppositions à gérer. La CGT a demandé plus de fluidité dans les relations avec le SRE qui est maître d'œuvre et qui tarde à donner son feu vert sur certaines opérations. Par exemple les deux B stagiaires qui viennent d'arriver à la compta n'avaient toujours pas leur habilitation pour le logiciel Ocapi plus de 15 jours après leur arrivée. Le premier paiement des pensions via ce nouveau logiciel a eu lieu ce 29 avril, nous allons vite savoir si ça fonctionne !

Camarades retraité·e·s, vigilance et contactez-nous si besoin.

VISITES DE LA FS

La Formation Spécialisée doit se rendre au SIE Nantes Nord le 06 mai à 09H. À Nantes Amendes le 26 mai à 13h30 et Liaison Rem le 30 juin. Restera le SGC Vignoble en septembre.

Cgt Finances Publiques 44

Vos représentants CGT en FS :

- Pierre-Yves Grellier
- Emmanuel Papon

- cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
- <http://www.financespubliques.cgt.fr/44>
- 02 51 12 87 08
- 2 rue du Général Margueritte 44300 Nantes
- Permanences les mardis après-midi

